

Une reconversion difficile et des dossiers européens trop complexes

Sur le port Tino-Rossi, Jean-Noël Livrelli montre les nasses abandonnées sur les quais : "Elles n'ont pas été utilisées. Elles proviennent du Grand plan langouste lancé en 2011. La réduction de la taille des langoustes prouvant une surexploitation, nous avons proposé aux pêcheurs de se réapproprier cette technique. Mais ce fut un échec. Ils n'ont pas abandonné le filet. La pression économique est trop importante", explique le chef de service à l'office de l'environnement de la Corse où il travaille depuis 1998. Un plan de gestion de la langouste implique, sur fond de stocks à reconstituer, une nécessaire reconversion. "On compte 80 pêcheurs de langoustes à Ajaccio sur les quelque 200 dénombrés en Corse, c'est énorme, poursuit Jean-Noël Livrelli. Et il n'y a pas beaucoup d'espace. Il faudrait pouvoir pêcher d'autres espèces. Comme le thon et l'espadon. Le souci, c'est qu'ils sont soumis à des quotas européens et il faut des bateaux puissants."

L'idée est également évoquée par Xavier D'Orazio mais, souligne-t-il, elle est très difficile à mettre en œuvre : "On risque du coup de mettre en danger d'autres espèces comme la mustelle ou le chapon."

"Et surtout, le problème, renchérit Olivier Schinto, en été, c'est la langouste que veulent les restaurants en été. Le thon ? C'est de la poudre aux yeux, et nous n'avons pas de bateaux !"

Quant aux aides européennes (Femp, 5,4 millions d'euros pour la période 2014-2020) qui permettent, par exemple, de changer de moteur, elles sont, disent les pêcheurs, tout simplement "inaccessibles" ou pas adaptées à la pêche artisanale insulaire : "On nous réclame des tonnes de papiers alors on laisse tomber. Il nous faudrait des jours pour ça. Nous n'avons pas le temps."

Une complexité que confirme Séverine Adobati, la déléguée adjointe à la Dirm : "Les délais d'instruction sont longs. Les pêcheurs ont



La règle du comité régional des pêches est, comme le réclame la législation européenne, à 9 cm. C'est son positionnement sur le crustacé qui prête à interprétation.

du mal à les faire et finalement, un nombre restreint de projets remontent."

De son côté, Riyad Djaffar assure

que les services de l'État sont prêts à accompagner les professionnels. Pour Xavier d'Orazio, la solution passe, pour l'heure, par "une pêche

toujours plus respectueuse et des dossiers qui soient moins compliqués pour obtenir de l'aide".

C. M.